Madame La Députée Patricia LEMOINE

Monsieur le Sénateur Arnaud de BELENET

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays Créçois, Monique BOURDIER

Monsieur le Lieutenant FAUVERTde la Gendarmerie de Crécy

Monsieur FAVRE Représentant des anciens Combattants

Madame MICHON, Présidente du SIRP

Mesdames, Messieurs les Maires et adjoints des communes voisines

Mesdames Messieurs les représentants des Associations et du Comité des fêtes

Mesdames Monsieur les agents communaux

Enfin Chers Coulommoises et Coulommois

Le Conseil municipal et moi-mêmes sommes heureux et fiers vous imaginez de vous accueillir aujourd’hui pour cette cérémonie d’inauguration de notre nouvelle mairie réaménagée et agrandie et surtout qui répond maintenant aux normes PMR (Personne Mobilité Réduite)

En 2015, lorque nous avons repris la gestion communale, notre village n’avait pas répondu à cette obligation de mise aux normes pourtant obligatoire pour tous les bâtiments recevant du public.

Il était donc urgent de refléchir au moyen de s’y conformer, notre salle de mairie étant située au 1er étage, tout en veillant à garder une bonne maîtrise de notre budget et sans dénaturer ce bâtiment de 1881.

Plusieurs séances de travail au sein du Conseil nous ont permis d’élaborer un début de projet.

Dès début 2017 nous entamions les démarches officiellement.

Encadrés par l’agence d’architecture JB CARRERE Maître d’Oeuvre , TERRE ET TOITS Conseil à maîtrise d’ouvrage, pour nous guider sur les subventions possibles et avec les conseils des Représentants de la Région Madame Houalet et du Département Monsieur Varney nous nous sommes engagés sur un COR (Contrat Rural).

Je vous épargne la longue période de démarches (vous connaissez tous cela) : chiffrage du projet, demande de subventions, dépôt du permis de construire (et nous sommes en zone Bâtments de France, accord du SDIS concernant la conformité du projet sur le plan de la sécurité, lancement du marché public ….)

Enfin le 31 janvier 2018 : ouverture des plis des entreprises ayant répondu à notre projet, délai d’analyse des offres et enfin les entreprises sont retenues :

VRD : Entreprise TP 2000 *M. EMILIO*

DEMOLITION : EMC *M. OZYILMAZ*

MENUISERIES EXTERIEURES

STRUCTURES METALLIQUES : ACME *M. DAMIENS*

CHARPENTE : BARCQUE CHARPENTE *M. BARCQUE*

COUVERTURE : SAS ROQUIGNY *M. DA SILVA*

ASCENSEUR : OLEOLIFT *M. SEILLAN*

MENUISERIES INTERIEURES : 3CDB *M. DESHERAUD*

PLÂTRERIE, CLOISONS, ISOLATION : ITG *M. CALAZEL*

ELECTRICITE, VMC : MICHEL HENEAU *M. PLE*

PLOMBERIE, SANITAIRES : Société ALLARD *M. ALLARD*

REVETEMENTS DURS, CARRELAGE : TECHNOPOSE et BEDEL

*M. LAURIAT et MOREIRA*

REVETEMENTS SOUPLES, PEINTURE : EK BÂTIMENT

*M. LAJILI*

Puis nous organisons au printemps 2018 une réunion publique pour exposer notre projet à nos concitoyens et surtout pour présenter les chiffres à nos concitoyens:

Coût initial du marché : 489 000 euros plafonné à 370 000 pour les demandes de subventions

Subvention de la Région : 148 000 €

Subvention du Département : 111 000 €

Subvention de l’Etat via la DETR : 132 117 €

Total : 391 117 euros soit 80 % du coût de notre projet initial

Restait à solutionner le souci de l’accueil de notre classe durant les travaux estimés à une année.

Solution vite trouvée grâce à mes collègues, Maires de Sancy et de Vaucourtois, à la comphéhension des enseignantes et des parents d’élèves ( je les remercie tous) la classe de Coulommes est transplantée pour une année scolaire dans la salle de motricité de l’école maternelle de Vaucourtois.

Les travaux sont démarés dès la fin de l’année scolaire avec dans un premier temps le désamiantage complet des locaux.

A partir de septembre 2018 grosse activité dans notre mairie.

Désolée pour les intervenants des entreprises qui m’ont supportée aux côtés de Monsieur Brahimi tous les mardis après midi durant un an : j ai parfois manifesté une humeur, une exigence, une impatience, voire une colère.. ….Mais certains d’entre eux sont présents aujourd’hui : preuve qu’ils n’ont pas gardé un trop mauvais souvenir de Madame le Maire. Merci à eux.

Finalement pas de gros soucis sauf qu’en mai 2019, à 1 mois 1/ 2 de la réception, l’entreprise de maçonnerie EMC nous informe par mail qu’elle arrête le chantier.

Je tiens à remercier les entreprises AXEO de MEAUX (je remercie M. DARRAS pour la promptitude de son intervention) et EK BÂTIMENT qui, en catastrophe ont palié au désengagement de l’entreprise défaillante.

Je précise que le coût supplémentaire facturé par ces 2 entreprises était couvert par le montant non versé à EMC).

Il est à souligner qu’en cours de travaux des améliorations nous ont semblé nécessaires : électrification des vasistas de la salle, pose d’un visiophone à l’entrée du portail mairie pour plus de sécurité alors que nous sommes toujours soumis au Plan Vigipirate, consolidation du parquet du 1er étage qui montrait des signes évidents de vieillissement, rénovation des enrobages de la cour de récréation et de la cour arrière…. ; le tout pour un montant de 53 800 euros et quelques avenants sur les marchés signés (notamment un mur anti-feu à la cave où se trouve la chaudière et le visiophone, les velus solaires …) pour un montant de 6 900 euros.

Pour plus de sécurité nous avons opté pour 2 entrées séparées ; l’accès à l’école se fait par le grand portail, l’enseignante ouvre ou ferme à cl é aux entrées et sorties de classe.

L’accès à la mairie a lieu par le portail du parking. Le visiophone permet de filtrer les entrées et évite l’intrusion d’inconnus.

Cette organisation a dérouté certains Coulommois mais c’est je crois une façon de mettre le plus possible nos élèves et le personnel communal en sécurité.

Le coût total des travaux s’élève donc à 549 710 euros dont 158 600 euros d’autofinancement.

C’est évidemment un gros effort financier pour notre petite commune mais cela nous permet de vous accueillir aujourd’hui avec fierté dans des locaux conformes à nos oblligations en matière d’accessibilité et dans cette belle salle des mariages ; ce grâce à l’aide de l’Etat, de la Région et du Département.

Je remercie également très chaleureusement Madame la députée, Patricia LEMOINE et Monsieur le Sénateur Arnaus de Belenet pour leur présence aujourd’hui. Mais je n’avais aucun doute sur le fait qu’ils seraient là : je connais leur fidélité et leur implication envers nos communes et notamment pour Coulommes.

Je crois vous avoir tout dit concernant l’étude et la réalisation de ce projet de rénovation de mairie. Je vous propose maintenant de boire ensemble le verre de l’amité à l occasion de son inauguration.